INSTITUT DE FORMATION
DES AIDES-SOIGNANTS

PROJET PÉDAGOGIQUE

PROMOTION 2026-2027



Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre Hospitalier de Rumilly Gabriel DÉPLANTE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour du 11 août 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION *2*

I. PRINCIPES PEDAGOGIQUES *3*

1. Une progression professionnelle 3
2. Une posture réflexive 3
3. Un travail en équipe 3

II. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS *4*

1. Accompagnement pédagogique individualisé = API 4
2. Accompagnement pédagogique individualisé complémentaire = API + 4
3. Suivi pédagogique (SP) individualisé 4
4. Travaux personnels guidés = TPG 5

III. L'APPROCHE PEDAGOGIQUE *5*

1. Approche inclusive 5
2. Différentes méthodes pédagogiques 6
3. Périodes en milieu professionnel 6
4. Évaluations des modules 7
5. Bilans de formation 7

IV. LES VALEURS PROFESSIONNELLES ET HUMAINES *7*

V. LE BIEN-ETRE DE L'ELEVE EN FORMATION *8*

VI. LES RESSOURCES DE L'IFAS *8*

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE L'IFAS *9*

LISTE DES TERRAINS DE STAGES 2026-2027 *10*

PLANNING DE LA FORMATION 2026-2027 *11*

Bibliographie *12*

ANNEXE 1 *13*

INTRODUCTION

L'**I**nstitut de **F**ormation des **A**ides-**S**oignants (**IFAS**) de Rumilly est rattaché au centre hospitalier Gabriel DEPLANTE, il est situé au sein de l'EHPAD de Baufort. La capacité d'accueil de l'IFAS est de 57 élèves.

Le Directeur de l'IFAS, directeur du centre hospitalier Gabriel Déplante est responsable de la conception du projet pédagogique et de la gestion financière en lien avec l'organisation de l'enseignement théorique et pratique, des stages, du contrôle des études, du fonctionnement général.

- Il réunit au moins 1 fois par an « l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut » (ICOGI) présidée par le directeur général de l'ARS ou son représentant.
- Il préside la « section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des élèves » qu'il réunit si besoin.
- Il saisit la « section compétente pour le traitement des situations disciplinaires » si besoin.
- Il réunit au moins 2 fois par an et préside la « section relative aux conditions de vie des élèves au sein de l'institut ».
- Il réunit au moins 2 fois par an et préside « la commission de validation de l'acquisition des résultats ».

Les formateurs assurent l'enseignement théorique et pratique, les évaluations et le suivi des élèves à l'IFAS et en milieu professionnel.
Chaque formateur sera référent d'un groupe d'élèves pour leur suivi pédagogique.

Les missions de l'équipe pédagogique sont :

- L'accompagnement de l'élève dans son apprentissage pour qu'il devienne un professionnel, responsable et autonome,
- L'acquisition et la construction de nouvelles compétences,
- La construction de son projet professionnel,
- L'instauration d'un climat de confiance propice à la formation,
- Le dialogue avec l'ensemble de la promotion et les représentants des élèves,
- Le lien avec les tuteurs et/ou les maitres de stage.

Le projet pédagogique constitue un guide auquel formateurs, élèves, intervenants extérieurs et les tuteurs de stage se réfèrent.

Il définit les principes et méthodes pédagogiques, les valeurs professionnelles et humaines défendues et les ressources.

I. PRINCIPES PEDAGOGIQUES

La formation est centrée sur un apprentissage professionnel dont la finalité est de dispenser, **« *des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée ».***
Elle est basée sur le principe de l'alternance intégrative. Selon Fourdrignier (2015), ce modèle favorise une articulation constante entre les apprentissages en institut et les expériences professionnelles.

En croisant leurs expériences de terrain avec les apports théoriques vus en institut, les élèves donnent du sens à leurs apprentissages et adaptent leurs pratiques au milieu professionnel.

1. Une progression professionnelle

Elle se fait tout au long de l'année par :

- L'accompagnement pédagogique individualisé (API),
- Les suivis pédagogiques (SP individuels et collectifs),
- L'identification et l'élaboration d'objectifs personnels à atteindre,
- Les travaux personnels guidés (TPG),
- L'utilisation du document « portfolio » par l'élève,
- Le travail personnel de l'élève.

Le parcours de formation tient compte de la progression de chaque élève dans sa manière d'acquérir les compétences. Ce parcours développe ainsi l'autonomie, la responsabilité et l'adaptabilité de l'élève qui construit son cheminement vers la professionnalisation.

2. Une posture réflexive

La réflexivité est la capacité à prendre du recul pour réfléchir de manière critique sur ses propres expériences, pensées, actions et connaissances.
Elle se développe tout au long de la formation. Les élèves sont régulièrement invités à analyser leurs pratiques, leurs expériences de stage et leurs apprentissages afin de donner du sens à leurs actions, d'identifier leurs axes de progression et de construire leur identité professionnelle.
L'apprentissage de la démarche clinique va permettre à l'élève de développer cette réflexivité.
Perrenoud (2001) explique que de transmettre cette posture réflexive aux apprenants permet de les préparer à gérer des situations difficiles en développant leurs capacités à analyser et résoudre des problèmes de façon autonome.
Cette réflexivité entraine chez l'apprenant un conflit socio-cognitif, Piaget (1975) et Vygotski (1985).

3. Un travail en équipe

Les temps de travaux collectifs durant les sessions théoriques ainsi que les stages aident les élèves à intégrer les principes et les valeurs de la dynamique d'une équipe de travail.
Afin de faciliter leur intégration au sein de la promotion, les élèves en parcours partiel suivent la formation avec les élèves en parcours complet.
Des temps de vie de groupe sont planifiés afin de renforcer les échanges au sein de la promo, de préparer les différentes instances et d'en faire un retour.

II. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS

Ce dispositif est un ensemble de mesures et ressources mises en place pour favoriser l'apprentissage. Il s'appuie sur les modalités d'intervention suivantes :

1. Accompagnement pédagogique individualisé = API

Une évaluation des connaissances de l'élève sera organisée en début de formation :

- Test de positionnement en français, arithmétique, biologie par une évaluation écrite.
- Questionnement sur le savoir-être en tant que futurs soignants à l'aide de vidéos.
- Test sur l'utilisation de l'outil informatique en simulation.
- Questionnements sur la motivation et la formation.
- Questionnements sur la représentation du métier d'aide-soignant et le projet professionnel.

En fonction des résultats de l'élève, des remises à niveau personnalisées seront organisées pour renforcer les apprentissages dans les domaines où l'élève est en difficulté. Les suivis pédagogiques permettront de clarifier et accompagner le projet professionnel de l'apprenant.

2. Accompagnement pédagogique individualisé complémentaire = API +

Les textes prévoient la possibilité d'un accompagnement pédagogique individualisé complémentaire pour les élèves bénéficiant d'équivalences de compétences et d'allègements de formation. Cet API+ est de 35h maximum, il est prévu dans le planning de l'élève concerné et dans le devis du coût de la formation.

3. Suivi pédagogique (SP) individualisé

Les suivis pédagogiques prennent le relai des API.
Ce sont des temps d'échange **formels ou non**, individuels ou collectifs, permettant un accompagnement de l'élève tout au long de la formation. Ils peuvent être réalisés à l'institut ou sur les lieux de stage.
Ils sont assurés par le formateur référent ou l'équipe pédagogique.
Des objectifs pédagogiques sont fixés par l'élève et le formateur au 1er SP. Ils seront réévalués au 2ème SP et réajustés si besoin.
En fin de formation, un bilan individuel avec le formateur référent est réalisé afin d'échanger sur le vécu global de l'année.

Des suivis pédagogiques complémentaires sont laissés à l'initiative de l'élève et/ou de l'équipe pédagogique.

Ces suivis permettent de :

- Mesurer la progression de l'élève dans la construction et l'acquisition de ses compétences.
- Favoriser ou/et préserver l'acquisition de l'autonomie de l'élève.
- Identifier les activités non pratiquées, non acquises pour déterminer les mesures correctives et décliner le parcours de stage.
- Identifier les éventuelles difficultés d'apprentissage.
- Accompagner dans la validation des blocs de compétences.

- Aider à la construction identitaire de l'élève en favorisant son développement personnel et professionnel.
- Clarifier et accompagner le projet professionnel.

Des suivis pédagogiques collectifs sont proposés aux élèves présentés aux épreuves de rattrapage.

4. Travaux personnels guidés = TPG

C'est un dispositif d'aide à la réussite en s'appuyant sur des moyens et des ressources : travail préparatoire en amont des apports, mise à jour des connaissances pour les élèves en parcours partiels, accompagnement des stages, temps de révision et accompagnement aux évaluations (évaluations formatives), quiz…

III. L'APPROCHE PEDAGOGIQUE

L'approche pédagogique de l'IFAS s'inscrit dans une démarche inclusive visant à favoriser la réussite de chaque apprenant, quels que soient son parcours, ses acquis antérieurs ou ses besoins spécifiques. Elle repose sur les principes de la pédagogie différenciée, permettant d'adapter les modalités d'apprentissage, les supports et les accompagnements afin de tenir compte de l'hétérogénéité des profils et des rythmes d'acquisition.

Cette approche s'appuie également sur les théories socioconstructivistes, selon lesquelles les apprentissages se construisent activement à travers les interactions sociales, la coopération et la confrontation des points de vue. Les échanges entre pairs, les travaux collaboratifs et les analyses de situations favorisent ainsi l'élaboration progressive des savoirs et le développement des compétences professionnelles.
Dans cette perspective, l'équipe pédagogique veille à accompagner chaque élève au sein de sa zone proximale de développement, concept développé par Lev Vygotski (Annexe 1).

Les formateurs proposent un étayage adapté permettant à l'apprenant de mobiliser ses ressources, de dépasser progressivement ses difficultés et d'accéder à une plus grande autonomie dans ses apprentissages.
Les situations pédagogiques proposées favorisent par ailleurs l'émergence du conflit sociocognitif, essentiel des apprentissages. La confrontation des représentations, des raisonnements et des expériences permet aux élèves de questionner leurs connaissances initiales, de les faire évoluer et de construire de nouveaux savoirs.

Dans cette dynamique, le droit à l'erreur est pleinement reconnu comme un outil d'apprentissage. L'erreur est considérée comme une étape constructive permettant l'analyse, la compréhension et la progression, dans un climat sécurisant et bienveillant.

1. Approche inclusive

Elle permet de favoriser la participation **de tous les apprenants**, y compris ceux avec des besoins particuliers.
Les élèves ayant déjà un dossier auprès de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) peuvent faire une demande d'aménagement.

Les élèves n'ayant pas de dossier MDPH peuvent faire une demande de reconnaissance auprès de la MDPH et une demande d'aménagement.
L'IFAS étudiera les demandes et la faisabilité des aménagements recommandés pour les personnes en situation de handicap (dyslexie, dyspraxie…).
Anne-Sophie Brancato, formatrice est nommée référente handicap.

2. Différentes méthodes pédagogiques

Afin de répondre aux besoins des différents profils d'apprenants, nous diversifions nos méthodes pédagogiques entre cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, simulation en santé, partages d'expériences, visio-conférence. Afin de rendre l'apprentissage plus interactif, nous avons recours à la ludopédagogie et à des outils numériques.
Les différentes méthodes pédagogiques visent à l'acquisition des connaissances nécessaires et indispensables à l'exercice professionnel. Elles sont assurées par : l'équipe pédagogique, d'autres professionnels exerçant dans le domaine sanitaire et social, des associations, des e-learning.

Les formateurs cherchent à instaurer un climat de confiance afin de faciliter l'expression de chaque apprenant, ce qui est propice à l'apprentissage. Entre autres, chaque début de journée, les élèves peuvent s'exprimer sur le vécu, ressenti des cours et interventions de la veille.

Le projet collaboratif est une activité proposée par l'équipe pédagogique qui a pour objectif de développer la conduite d'un projet. Il permet la prise d'initiative et le travail en équipe autour d'un objectif commun, en lien avec la fonction aide-soignante.
Les modalités sont définies chaque année.

3. Périodes en milieu professionnel

Les stages sont des lieux d'apprentissage, d'expérimentation et de confrontation des pratiques. Ils permettent l'acquisition progressive des compétences attendues en fonction du parcours de l'élève. L'équipe pédagogique procède à l'affectation des élèves en stage.

Chaque élève bénéficie d'un parcours de stage personnalisé (selon la disponibilité des lieux de stages) en fonction des compétences à développer, des missions à explorer.

L'élève réalise une expérience :
- D'un week-end de jour : samedi et dimanche.
- De 3 nuits regroupées sur la même semaine.

Durant son parcours de formation, chaque élève bénéficiera d'une visite de stage d'un formateur de l'IFAS en présence du tuteur et/ou maitre de stage afin de faire le point sur le vécu de stage et l'acquisition des compétences. L'objectif de cette visite est aussi de maintenir un lien avec les professionnels de terrain et de les accompagner dans l'encadrement des apprenants.
En cas de difficultés ou de questionnements, une visite de stage ou un entretien téléphonique, peut être envisagé à la demande de l'élève, de l'IFAS ou des professionnels du lieu de stage.

Pour les trois premiers stages, une journée est organisée à l'IFAS pour un bilan de mi-stage, une présentation de démarche clinique et une analyse de ses pratiques en milieu professionnel.

Le stage réalisé en fin de formation pour les élèves en parcours complet est une période intégrative correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences. Il se déroule dans une structure proposée par l'élève ou par l'IFAS. Il est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève **sous certaines conditions** et **en accord avec l'équipe pédagogique**.

4. Évaluations des modules

L'évaluation des blocs de compétences est effectuée tout au long de la formation, elle est définie de manière réglementaire (cf. Arrêté du 10 juin 2021).
Les conditions d'évaluation sont expliquées aux élèves tout au long de la formation.

Des évaluations formatives permettent aux élèves de se préparer aux évaluations.

La diffusion des validations de modules :
Pour respecter l'anonymat de chaque élève, celui-ci est identifié par un numéro.
La validation ou le rattrapage des évaluations à l'IFAS seront communiqués à l'aide de ce numéro par mail.
Dans la mesure du possible, un temps d'échange collectif est consacré à la correction de ces évaluations afin que chaque élève comprenne ses erreurs et réussites.

5. Bilans de formation

Des bilans sont réalisés à la fin de chaque période de cours sous forme de temps d'échanges avec la promotion et les formateurs.
Un bilan de fin de formation avec un questionnaire permet à chaque apprenant de s'exprimer sur le vécu de sa formation.

Ces bilans permettent :

- De savoir si l'équipe pédagogique répond aux attentes des apprenants.
- De prendre en considération les pistes d'amélioration proposées par les élèves.
- D'évaluer les moyens et actions mis en place pour construire et faciliter la vie collective.
- D'évaluer et de réajuster l'organisation de la formation et les moyens pédagogiques.
- D'évaluer et de réajuster le règlement intérieur et le projet pédagogique.

IV. LES VALEURS PROFESSIONNELLES ET HUMAINES

Les valeurs et attitudes humaines sur lesquelles s'appuie l'équipe pédagogique :

- **Le respect** : sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en fonction de la valeur qu'on lui reconnaît et à se conduire envers lui avec réserve et retenue.
- **L'humanisme** : philosophie qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs.
- **La responsabilité** : répondre de ses actes (obligation morale, intellectuelle et juridique). Elle comporte une double dimension : personnelle et professionnelle.
- **L'authenticité** : consiste à mettre en accord ses actes et ses propos mais aussi à faire preuve de sincérité dans la relation à l'autre et à soi-même.
- **L'acceptation des différences** : accepter l'autre, c'est le faire indépendamment de ses croyances, de ses intérêts ou de son identité.

- **La remise en question** : reconnaitre ses erreurs, accepter de se tromper, faire preuve d'ouverture d'esprit, se réajuster.
- **L'écoute** : consiste à se rendre accessible à l'autre, à lui donner de l'attention, du temps, de la présence avec une attitude de neutralité bienveillante et de non jugement.
- **L'accompagnement** : consiste à faire preuve d'une attention constante, à cheminer avec l'autre pour aller où il va en même temps que lui.

Le projet pédagogique s'appuie également sur des valeurs professionnelles :

- L'engagement professionnel.
- Le respect de la vie et de la personne humaine, de sa dignité et de son autonomie.
- Le respect du secret professionnel.

V. LE BIEN-ETRE DE L'ELEVE EN FORMATION

« Le bien-être de l'apprenant en formation initiale ou continue aux différents métiers de la santé pourrait paraître secondaire face à la nécessité d'acquérir des savoirs et des habiletés techniques. Cependant, les difficultés des étudiants sont réelles, qu'il s'agisse de contraintes personnelles, de pressions financières, du vécu des stages, etc. Tous ces éléments peuvent freiner le cheminement de l'étudiant vers l'autonomie et la maîtrise des nombreux apprentissages requis pour exercer son futur métier. (…)
Tenir compte de l'épanouissement des étudiants qui suivent une formation à un travail considéré comme difficile est essentiel, d'autant plus que la qualité de la relation pédagogique peut conditionner la future relation de soin. (…)»
Walter Hesbeen, infirmier et docteur en santé publique de l'Université catholique de Louvain (UCL)

Au fil des années, l'équipe pédagogique a pu constater que de plus en plus d'élèves se sentent stressés par la formation : connaissances à acquérir entre autres, évaluations, stages, organisation et articulation vie personnelle et formation.

L'équipe pédagogique propose « Une phrase positive par jour » : c'est une approche de la pensée positive qui défend l'idée selon laquelle les pensées positives et optimistes peuvent influencer notre mode de réflexion et notre approche du monde et des réalités.
Sur la base du volontariat, un élève ou un formateur, chaque matin écrit une phrase positive de son choix.
Pour faire suite, « comment je me sens ici, maintenant ? », réponse à soi ou partagée, au choix

VI. LES RESSOURCES MATERIELLES DE L'IFAS

- Trois salles de cours dont une salle informatique équipée de 5 postes avec une connexion internet.
- Un site internet avec un espace élève (actualités, cours, tutos…).
- Une bibliothèque avec un choix de livres et de revues professionnelles.
- Des salles de pratique : 2 sur le site des Hutins et 1 sur le site de Baufort.
- Une salle de pause équipée d'un micro-ondes, d'une cafetière et d'une bouilloire.

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE L'IFAS

Directeur	Olivier NICOLAS Directeur du Centre Hospitalier Gabriel Déplante Rumilly		v.longueville@ch-rumilly.fr
Cadre de santé **Chargée de formation**	Véronique DA COSTA à 75% Cadre de santé	04.50.01.80.84	vdacosta@ch-rumilly.fr
Formatrice	Anne-Sophie BRANCATO à 75% Infirmière	04.50.01.83.93	asbrancato@ch-rumilly.fr
Secrétaire	Véronique VERGAIN à 100% Adjoint administratif	04.50.01.80.38	vvergain@ch-rumilly.fr

Le secrétariat et la bibliothèque sont ouverts de :

- 8h à 12h et de 12h30 à 16h15 les lundi, mardi, mercredi et vendredi
- 8h à 12h le jeudi

LISTE DES TERRANS DE STAGES 2026-2027

- ✓ Centre Hospitalier Gabriel Déplante – **RUMILLY**
- ✓ Centre Hospitalier Annecy Genevois – **METZ-TESSY**
- ✓ Centre Hospitalier Métropole Savoie sites de **CHAMBERY** et **AIX LES BAINS**
- ✓ Clinique d'**ARGONAY** (Groupe Ramsay Santé)
- ✓ **G**roupement de **C**oopération **S**anitaire Clinique Herbert - **AIX LES BAINS**
- ✓ Clinique Générale (Groupe Vivalto Santé) - **ANNECY**
- ✓ Médipôle de Savoie - **CHALLES LES EAUX**
- ✓ Clinique de **S**oins **M**édicaux et de **R**éadaptation Le Mont Veyrier - **ARGONAY**
- ✓ **É**tablissement d'**A**ccueil **M**édicalisé La Maisonnée du Lac (Fondation ALIA) - **SAINT JORIOZ**
- ✓ Centre de **S**oins **M**édicaux et de **R**éadaptation Arc en ciel (Groupe UGECAM) - **TRESSERVE**
- ✓ Établissement de **S**oins **M**édicaux et de **R**éadaptation La Marteraye (Groupe itinova) – **SEYNOD**
- ✓ Clinique de **S**oins **M**édicaux et de **R**éadaptation Château de Bon Attrait (Groupe CLINEA) - **VILLAZ**
- ✓ Centre de rééducation fonctionnelle Domaine Saint-Alban - **ST ALBAN EN LEYSSE**
- ✓ Établissement de santé pour adolescents MGEN - **CHANAY**
- ✓ Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie - **BASSENS**
- ✓ **É**tablissement d'**A**ccueil **M**édicalisé L'Hérydan (Alpysia)- **HERY SUR ALBY**
- ✓ **F**oyer d'**A**ccueil **M**édicalisé Les Hirondelles (Association des Paralysés de France) - **AIX LES BAINS**
- ✓ **I**nstitut **M**édico-**E**ducatif Les Alizés-Centre Arthur Lavy - **ARGONAY**
- ✓ **S**ervice d'**A**ccompagnement **M**édico-**S**ocial pour **A**dultes **H**andicapés Le fil d'Ariane - **SEYNOD**
- ✓ Le Clos de Grex - **É**tablissement d'**A**ccueil **M**édicalisé Le Montanier (Groupe itinova) - **CORBONOD**
- ✓ EHPAD Centre Claudine Echernier - **CHAVANOD**
- ✓ Grand Annecy Agglomération : EHPAD Les Ancolies (**POISY**), EHPAD Les Parouses (**ANNECY**)
- ✓ EHPAD Le Bosquet de la Mandallaz (Association ODELIA) - **SILLINGY**
- ✓ EHPAD Les Jardins de l'Ile - **SEYSSEL**
- ✓ EHPAD Les Jardins de Marlioz (Fondation CASIP/COJASOR) - **AIX LES BAINS**
- ✓ EHPAD du Pays d'Alby - **GRUFFY**
- ✓ EHPAD Résidence Le Grand Chêne - **SEYNOD**
- ✓ EHPAD Val des Usses – **FRANGY**
- ✓ EHPAD ADMR Albanais Savoyard « Au Fil du temps » – **ENTRELACS**
- ✓ **H**ôpital **A** **D**omicile Haute-Savoie Sud (Groupe LNA Santé) – **SEYNOD**
- ✓ **S**ervice de **S**oins **I**nfirmiers à **D**omicile ADMR Fier et Chéran - **ALBY SUR CHERAN**
- ✓ **S**ervice de **S**oins **I**nfirmiers à **D**omicile ADMR Albanais Savoyard - **ENTRELACS**
- ✓ **S**ervice de **S**oins **I**nfirmiers à **D**omicile du CIAS Grand Lac - **AIX LES BAINS**

PLANNING DE LA FORMATION
Promotion 2026/2027

Horaires des cours : de 8h15 à 11h45 et de 13h à 16h30

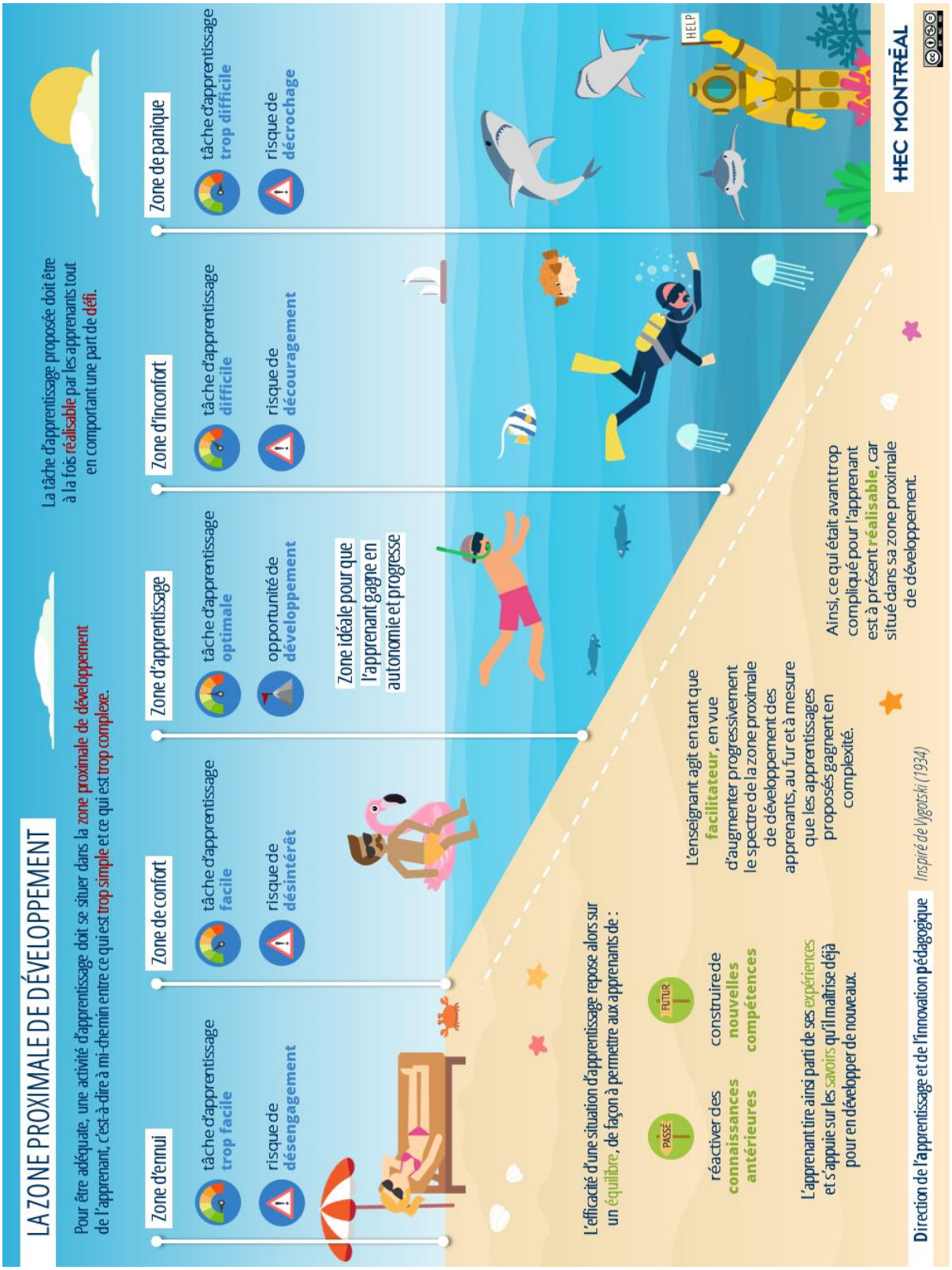
Horaires des stages : modulés par les établissements d'accueil sur la base de 35 h par semaine

- du 24/08/26 au 04/10/26 : Cours (6 semaines)
- du 05/10/26 au 08/11/26 : Stage 1 (5 semaines)
- du 09/11/26 au 20/12/26 : Cours (6 semaines)
- du 21/12/26 au 27/12/26 : Vacances (1 semaine)
- du 28/12/26 au 31/01/27 : Stage 2 (5 semaines)
- du 01/02/27 au 21/02/27 : Cours (3 semaines)
- du 22/02/27 au 28/02/27 : Vacances (1 semaine)
- du 01/03/27 au 21/03/27 : Cours (3 semaines)
- du 22/03/27 au 25/04/27 : Stage 3 (5 semaines)
- du 26/04/27 au 02/05/27 : Vacances (1 semaine)
- du 03/05/27 au 23/05/27 : Cours (3 semaines)
- du 24/05/27 au 11/07/27 : Stage 4 (7 semaines)
- du 12/07/27 au 18/07/27 : Cours (1 semaine)

Bibliographie

- Fourdrignier, M. (2015.). Alternance intégrative. 19–22.
- Perrenoud, P. (2001). Mettre la pratique réflexive au centre du projet de formation. *Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.*
- Piaget, J. (1975). L'équilibration des structures cognitives : Problème central du développement. Paris : Presses Universitaires de France.
- Vygotski, L. S. (1985). Pensée et langage (F. Sève, Trad.). Paris : Éditions Sociales. (Ouvrage original publié en 1934)

ANNEXE 1


LA ZONE PROXIMALE DE DÉVELOPPEMENT
Pour être adéquate, une activité d'apprentissage doit se situer dans la zone proximale de développement de l'apprenant, c'est-à-dire à mi-chemin entre ce qui est trop simple et ce qui est trop complexe.
La tâche d'apprentissage proposée doit être à la fois réalisable par les apprenants tout en comportant une part de défi.
Zone d'ennui
tâche d'apprentissage trop facile
risque de désengagement
Zone de confort
tâche d'apprentissage facile
risque de désintérêt
Zone d'apprentissage
tâche d'apprentissage optimale
opportunité de développement
Zone idéale pour que l'apprenant gagne en autonomie et progresse
Zone d'inconfort
tâche d'apprentissage difficile
risque de découragement
Zone de panique
tâche d'apprentissage trop difficile
risque de décrochage
HELP
L'efficacité d'une situation d'apprentissage repose alors sur un équilibre, de façon à permettre aux apprenants de :
PASSÉ
réactiver des connaissances antérieures
FUTUR
construire de nouvelles compétences
L'apprenant tire ainsi parti de ses expériences et s'appuie sur les savoirs qu'il maîtrise déjà pour en développer de nouveaux.
L'enseignant agit en tant que facilitateur, en vue d'augmenter progressivement le spectre de la zone proximale de développement des apprenants, au fur et à mesure que les apprentissages proposés gagnent en complexité.
Ainsi, ce qui était avant trop compliqué pour l'apprenant est à présent réalisable, car situé dans sa zone proximale de développement.
HEC MONTRÉAL
Direction de l'apprentissage et de l'innovation pédagogique
Inspiré de Vygotski (1934)